



Réf. : Nadine La Sala
Tel : +41 27 327 51 30
Mail : nadine.lasala@bureaudesmetiers.ch

Sion, le 18 décembre 2025

Conditions de travail 2026 Informations sur les salaires - recommandation

Madame, Monsieur,
Chers Collègues,

Voici les éléments à prendre en compte pour l'établissement des salaires 2026 de vos collaborateurs soumis à la CCT des Métiers de la Technique du Bâtiment.

SALAIRES 2026

Salaires réels 2026

Aucun accord sur les salaires réels 2026 n'est intervenu entre les partenaires sociaux. Par conséquent, aucune augmentation des salaires réels n'est obligatoire pour 2026. Cependant, nous formulons comme recommandation d'augmenter les salaires réels en tenant compte de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) soit +0.2% (valeur à la fin septembre).

Salaires minima conventionnels

Les salaires minima pour 2026 restent inchangés et sont les suivants :

Travailleurs qualifiés

- durant la 1ère année après l'apprentissage : Fr. 27.50
- durant la 2ème année après l'apprentissage : Fr. 29.50
- durant la 3ème année après l'apprentissage : Fr. 31.50

Manœuvres

- travailleurs jusqu'à 20 ans avec moins de 2 ans de pratique dans la profession : Fr. 20.50
- travailleurs de plus de 20 ans avec moins de 2 ans de pratique dans la profession : Fr. 24.00
- travailleur après 2 ans de pratique dans la profession : Fr. 25.50
- travailleurs « spécialisés » après 3 ans de pratique dans la profession : Fr. 27.50

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente.

Les différents formulaires utiles pour la gestion des salaires ainsi que les taux de cotisations sociales 2026 (cahier II) seront disponibles prochainement sur la plateforme myBM Portal (anciennement e-business) dans le menu « Documents ».

A l'aube des fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons à vous, vos familles et vos collaborateurs, un Joyeux Noël et vous adressons tous nos vœux de succès pour 2026.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, nos salutations les meilleures.

Association valaisanne des constructeurs de cheminées

Jérôme Gaillard

Nadine La Sala

Président

Secrétaire patronale